exportations canadiennes se sont chiffrées à 65 millions de dollars CAN et comportaient notamment de la machinerie, du matériel électrique, des matériaux de construction, des textiles, de l'équipement médical et de la viande.

Le commerce avec la Slovaquie a totalisé 34 millions de dollars CAN en 1996, et les exportations du Canada vers ce pays, 14,3 millions, comprenaient du fer et de l'acier, du matériel électrique et des instruments de précision.

Les échanges du Canada avec la Hongrie, à 88 millions de dollars CAN, ont augmenté progressivement. Les exportations du Canada, d'une valeur de 40,4 millions de dollars CAN en 1996, consistaient principalement en porc, machinerie et matériel électrique.

Les échanges bilatéraux avec la Pologne ont atteint une valeur marchande de 298 millions de dollars CAN en 1996, dont 155 millions en exportations du Canada. Les principaux produits exportés ont été les véhicules et leurs pièces, la machinerie, la viande, le blé et le matériel électrique.

En 1996, les exportations du Canada vers la Slovénie se sont chiffrées à 26,8 millions de dollars CAN, sur des échanges totaux de 82 millions de dollars CAN. Les principales exportations ont été les hélicoptères,

les aliments et les boissons, le bois et ses produits, et la machinerie.

TABLEAU 3

Pays Export. can.* Import. can.*

République tchèque	65,0 \$	95,0 \$
Slovaquie	14,3 \$	19,7 \$
Hongrie	40,4 \$	47,6 \$
Pologne	155,0 \$	143 \$
Slovénie	26,8 \$	55,2\$

* En millions de dollars canadiens pour 1996 (les réexportations non incluses). Source : Statistique Canada

INTÉGRATION CONTINENTALE ET **MONDIALE: LA ZONE DE LIBRE-**ÉCHANGE

En raison de l'intégration grandissante du commerce mondial, de nombreux pays cherchent à s'incorporer à des zones de libre-échange.

L'Accord de libre-échange centreeuropéen (CEFTA) a été créé pour améliorer la balance commerciale des pays membres en mettant à profit leur position géopolitique avantageuse pour former un environnement commercial favorable aux investissements étrangers.

Conformément aux critères de l'Union européenne, les pays du CEFTA doivent mettre au point un sérieux plan de restructuration commerciale et

Ministère des Affaires étrangère et du Commerce international/Direction de l'Europe centrale 3